

LES PARCOURS

D'après le CNRTL (Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales) :
Parcours = chemin à effectuer jusqu'à une destination précise.

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

- Favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle (loi de 2013).
 - De la maternelle au lycée.
- Le PEAC prend ancrage sur :
 1. L'idée de rencontres
 - rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux
 - avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture...
 - avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...
 2. La pratique individuelle ou collective
 3. La notion de connaissance
 - appropriation de repères
 - appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre
 - développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.
- En lien avec l'Histoire des arts = enseignement pluridisciplinaire et transversal obligatoire du cycle 3 jusqu'à la Terminal.
 - Structuration par période et thématique en fonction des niveaux
 - Implique les questions des droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

Parcours Avenir

- Permettre de construire son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.
 - De la 6ème à la Terminale

- Onisep = Office national d'information sur les enseignements et les professions

Parcours Citoyen

- Construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique
- Acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.
- De la maternelle au lycée.

Objectifs

- La circulaire de 2016 en précise les grands objectifs ainsi que les modalités de pilotage et de mise en œuvre.
 - la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité,
 - la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel,
 - la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde,
 - la prévention et la lutte contre le harcèlement,
 - la lutte contre l'homophobie,
 - l'éducation à l'environnement et au développement durable,
 - l'éducation aux médias et à l'information,
 - l'éducation à la défense

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :

- des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements,
- des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne,
- des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.